Arbitre de Club Sportif

Formation 2021 - 2022







Calendrier Formation

Arbitre de Club Sportif



Inscription avant le 15 septembre 2021.









1 match de club sportif accompagné par un arbitre confirmé après les deux journées de formation.

Examen d'arbitre de club sportif : Dimanche 24 avril 2022. Lieux en fonction des pôles de formation.







Formation ouverte:

- Aux arbitres départementaux.
- Aux arbitres de Trad.
- Aux arbitres régionaux qui souhaitent renforcer leurs connaissances en participant uniquement aux journées de formation théoriques.
- Suivre la formation d'arbitre de club sans avoir suivi des matchs sera compliqué.
- Testez vos connaissances.



Mise en place d'une formation :

- Organisation des pôles de formation sur le territoire suivant la situation géographique des candidats.
- 8 candidats maximum par pôle de formation.



Prise en charge financière :

- Restauration, hébergement, vacations et déplacements des formateurs à la charge de la FFSB.
- Restauration, hébergement des candidats à la charge de la FFSB.
- Frais pédagogiques, documentation à la charge de la FFSB.
- Déplacements du candidat à la charge du CBD du candidat.





CONTACT et INSCRIPTIONS

Fiches d'inscription

Les fiches d'inscriptions se remplissent directement en ligne :

Lien pour la fiche d'inscription

Inscription avant le 15 septembre 2021

Demande de renseignements

Les demandes de précisions sur la formation des arbitres de club sportif doivent être adressées à :

Jean-Jacques Pothier

- jj.pothier@ffboules.fr
- 06 37 00 96 90

Lionel ABERT

- l.abert@ffboules.fr
- 06 11 18 42 77





Cellule Développement Emploi Formation